Polliat

Le Clos Fontaine

Donnez du goût à vos projets !

RT2012

vous & apricot immobilier

APRI3215_LE_CLOS_FONTAINE_FICHE_RV_A4.indd 1 05/02/2018 15:30

POLLIAT

Une qualité de vie basée sur le calme, le bien-être et la nature

Situation

Aux portes de la région de la Dombes, à seulement 10 kilomètres de Bourg-en-Bresse, la commune de Polliat est appréciée pour sa qualité de vie proche de la nature. Les belles rives de la Veyle avec ses moulins, les marécages de Vial, les forêts environnantes… Tout concourt à assurer le bien-être des habitants au jour le jour.

Points d'intérêts

À proximité des grands axes de communication, les habitants de Polliat profitent de l'autoroute A40 pour rejoindre Mâcon en seulement 30 minutes*. Au pied de la résidence, l'arrêt de bus "Centre" est desservi par la ligne 118 des cars de l'Ain qui rejoint le centre-ville de Bourg-en-Bresse et le collège de Brou en 15 minutes*.

Services

Située en regard de la place de la Mairie, l'adresse est avant tout pratique à vivre au quotidien. Les écoles primaire et maternelle, le supermarché, la poste, les commerces de proximité et la gare TER, avec des correspondances directes vers Mâcon, Ambérieu ou Bourg-en-Bresse, sont à moins de 500 mètres de chez vous.

- Appartements du 2 au 4 pièces
- Balcon ou large terrasse
- Garage privatif

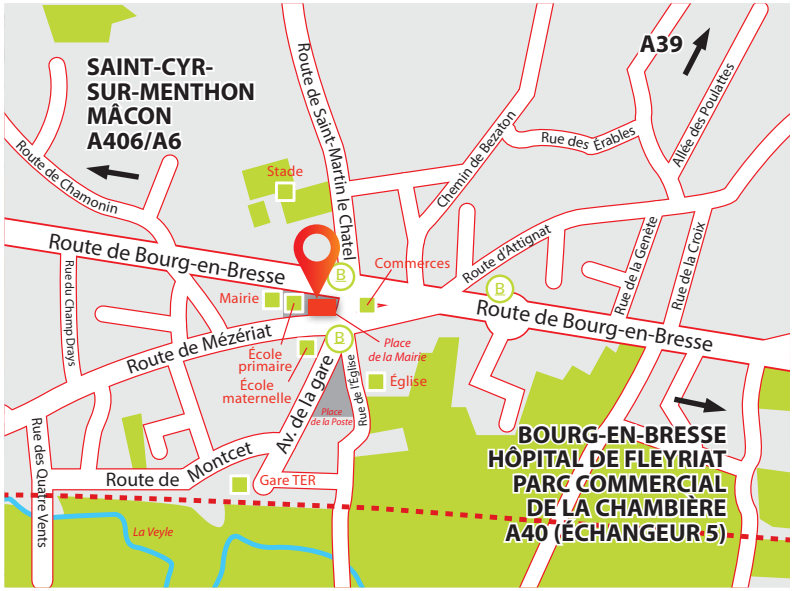

CONFORT

Partout dans votre nouveau logement, les prestations répondent à une même exigence de qualité, de confort et de fiabilité.

- Respect des normes actuelles en matière d'isolation phonique et de performance énergétique RT 2012.
- Parquet dans les chambres.
- Carrelage dans les pièces de jour.
- Faïence, meuble vasque et sèche-serviettes dans la salle-de-bains.
- Volets roulants électriques pour les fenêtres et portes-fenêtres du séjour et de la cuisine.
- Placards équipés.
- Chauffage collectif au gaz avec comptage individuel d'énergie.
- Vidéophone.
- Garage individuel fermé.
- Ascenseur desservant tous les étages.

PSLA : MODE D'EMPLOI[1]

LA PHASE DE LOCATION ACCESSION

Cette phase d'une durée minimale de 2 mois et maximale de 5 ans vous permet de tester vos capacités de remboursement de prêt. Pendant cette période vous payez une redevance composée d'une part locative (loyer) et d'une part acquisitive (déduite du prix de vente lors du transfert de propriété.

LA PHASE D'ACCESSION

Vous devenez propriétaire de votre résidence principale à compter du 2ème mois échu de location accession. Votre redevance se transforme en mensualités de remboursement de crédit.

TVA RÉDUITE[1]

EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE[1]

GARANTIE DE RACHAT[1]

Un conseiller vous renseigne

04 81 51 01 80

apricot-immobilier.com

Rejoignez-nous sur Facebook

*Source : Google Maps, sous réserve des conditions de trafic et de météo. Données indicatives, non contractuelles. (1) Avantages possibles sous réserve de répondre aux conditions du dispositif PSLA. Conditions disponibles auprès de nos conseillers commerciaux au numéro de téléphone indiqué sur le présent document. SEMCODA RCS Bourg 759 200751 - Illustrations dues à la libre interprétation des artistes. Appartements, balcons et terrasses vendus non meublés. Document non contractuel. Vente en état futur d'achèvement, sous réserve des stocks disponibles. (2) Illustrateur : MH3D. Architecte : Dosse Architectes. Crédits photos : Fotolia. cardamone